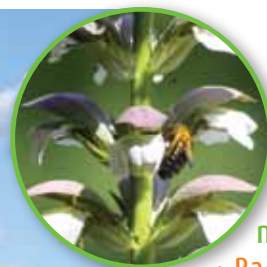




DECEMBRE 2011
n° 1

Le système d'information sur la nature et les paysages, outil de partage de la connaissance naturaliste



Le pôle
thématique
«Flore
et habitats
naturels»

• Page 2 •



L'observatoire
photogra-
phique
du paysage
de l'Hérault

• Page 6 •



Le COGard,
collecteur
de données
ornithologiques
dans le Gard

• Page 7 •



Le SINP Mer
en région
Languedoc-Roussillon

• Page 7 •

édito

La stratégie nationale pour la biodiversité 2011 – 2020, adoptée par le gouvernement en mai 2011 à la suite d'une large consultation de la société concrétise l'engagement français au titre de la convention sur la diversité biologique, ratifiée dès 1994. Consciente de ses responsabilités la France doit faire preuve d'un volontarisme accru dans un contexte où la biodiversité continue de se dégrader, en dépit des engagements pris par la communauté internationale. La stratégie nationale pour la biodiversité porte ainsi une ambition, celle de préserver, restaurer, accroître la diversité du vivant dans tous les espaces dont la France est responsable. L'objectif est bien de maintenir à long terme le bon fonctionnement des écosystèmes et leurs capacités d'adaptation et d'évolution en associant toutes les parties prenantes, l'État, les collectivités territoriales, les acteurs économiques les associations, les citoyens, le monde de la recherche... Elle vise notamment à encourager l'information et la sensibilisation des décideurs et des citoyens pour qu'ils contribuent, par des démarches responsables, à sa réussite. C'est pourquoi la connaissance de la nature et des paysages est particulièrement stratégique pour toutes nos politiques. Ceci nécessite des données et des connaissances fiables et actualisées, des expertises reconnues pour assurer une réelle prise en compte de la biodiversité et des paysages dès la conception des projets. Le système d'information sur la nature et les paysages offre aux acteurs publics et privés un cadre cohérent pour atteindre ces objectifs. Il s'agit à travers cette lettre d'information de développer une vision commune et de mettre en valeur vos travaux et vos contributions pour améliorer et utiliser les connaissances sur la biodiversité et les paysages, dont la valeur tient tout autant à la rigueur de leur production qu'à l'ampleur de leur partage.



Claude Balland
 Préfet de la région
 Languedoc-Roussillon

dossier

Le SINP, un outil collaboratif de m de l'information sur la nature et

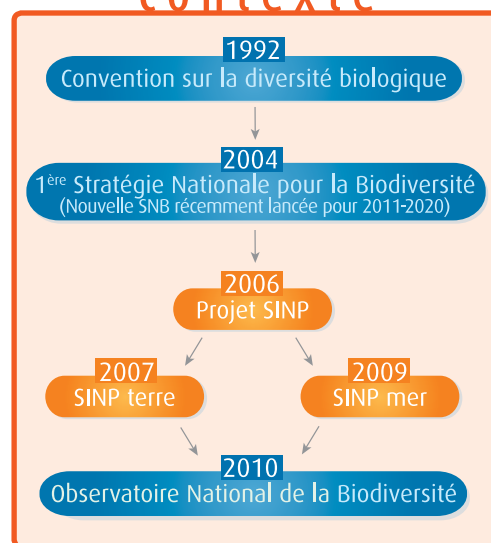
Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) s'inscrit dans une politique scientifique et une meilleure gestion de la biodiversité et des paysages en France.

Installé officiellement en 2006, le Système d'Information sur la Nature et les Paysages a été lancé en réponse à l'érosion de la biodiversité. La mise à disposition de cet outil de connaissance est indispensable à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques en matière de préservation, de protection et de restauration de la biodiversité et inscrit l'action de l'Etat français dans les démarches européennes et internationales.

Le SINP, une organisation collaborative en faveur de la biodiversité

La mise à disposition de l'information est une des clefs de la participation des citoyens à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement conformément à la convention d'Aarhus, un accord international signé en 1998 par 39 Etats, dont les principes ont été repris en droit français dans l'article 7 de la Charte de l'Environnement. Le SINP, qui s'appuie sur le développement de la connaissance scientifique et l'observation du patrimoine naturel, de la biodiversité et des paysages, répond également aux obligations prévues par la Directive européenne INSPIRE (1999) fixant les règles pour établir l'infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne. Il vise à améliorer la cohérence et l'homogénéité des données scientifiques grâce à un fonctionnement en réseau des multiples acteurs et permet ainsi de mieux mutualiser les méthodes et les outils utilisés, de valoriser ces acteurs et leur travail. Ce dispositif repose sur un partenariat et une collaboration entre l'Etat, les collectivités locales, les associations naturalistes, les gestionnaires d'espaces naturels et les autres acteurs de la vie économique intervenant dans la production, la validation, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des informations naturalistes ou des informations concernant les paysages. Le réseau d'acteurs est structuré à deux niveaux.

contexte



Au niveau national par :

- . un comité de pilotage ;
- . une coordination scientifique et technique (CST) ;
- . une équipe-projet qui anime et coordonne l'ensemble du dispositif ;
- . trois animations Terre, Mer et Paysage.

Au niveau régional par :

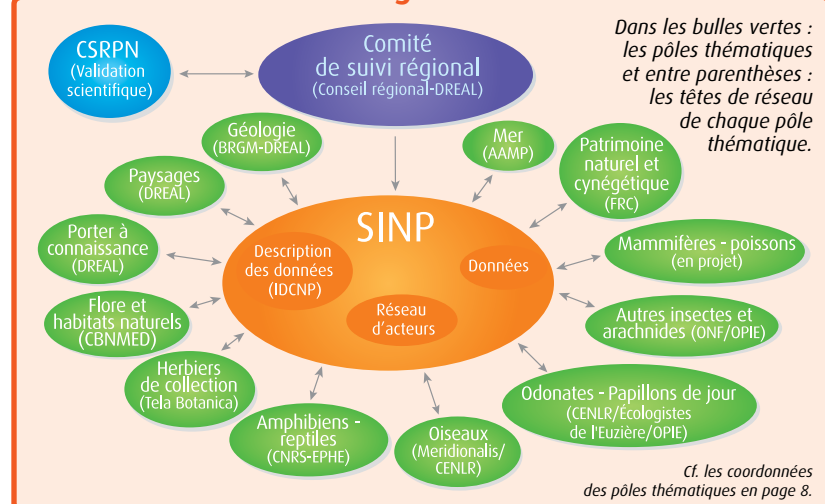
- . un comité de suivi régional (CSR) ;
- . une coordination scientifique assurée par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) ;
- . une animation du réseau local SINP assurée généralement par les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Le périmètre du SINP couvre toutes les données utiles à la connaissance, la conservation et la gestion des espèces sauvages (faune, flore et fonge), des habitats naturels ou semi-naturels, des écosystèmes et des paysages, ainsi que les données traduisant la réglementation ou des objectifs de gestion. Le SINP fait l'objet d'un protocole publié en 2007 qui fixe les engagements entre l'Etat et les adhérents et donne le cadre organisationnel et juridique du partenariat entre les différents acteurs.

mise à disposition des paysages

visant à une meilleure connaissance

Le SINP en Languedoc-Roussillon



Il établit cinq objectifs opérationnels :

- définir et mettre en œuvre une organisation entre les principaux acteurs produisant des données et de l'information sur la nature et les paysages ;
- créer des lieux d'échanges et de partage d'expériences dans la production, la gestion et la valorisation de ces données afin d'harmoniser, de développer et d'optimiser leur production ;
- définir et commencer à mettre en œuvre des critères de qualité des données ;
- faciliter l'accès et la réutilisation des données notamment en rendant transparentes les conditions d'accès aux données et en standardisant les protocoles techniques d'échange de données ;
- mettre en place un outil de travail collaboratif entre les acteurs intégrant un catalogage des données, accessible à tous, et des procédures d'accès aux données tenant compte des conditions d'accès définies par chaque producteur.

857 producteurs de données sont décrits sur le site de l'inventaire national

Les producteurs de données regroupent à la fois des associations locales de sauvegarde de l'environnement, des réseaux d'associations, des sociétés savantes spécialisées, des établissements

publics thématiques, des collectivités territoriales et des structures de recherche, sans oublier les citoyens au travers des sciences participatives. Ces données peuvent ensuite être utilisées par des acteurs divers et à différents niveaux (données brutes, agrégées, de synthèse...), souvent sur des plates-formes internet, selon des modalités définies au cas par cas par les producteurs de données et dans le respect des droits liés aux droits d'auteur.

Le SINP en Languedoc-Roussillon

La DREAL a pour mission de développer une organisation régionale entre les principaux acteurs locaux produisant des données sur la nature et les paysages. Elle est entourée d'un comité de suivi régional du SINP et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui assure

la coordination scientifique régionale. C'est à elle que revient également le rôle d'informer le public sur l'existence ainsi que sur le fonctionnement des pôles thématiques et d'inciter les acteurs naturalistes à participer aux pôles thématiques. Ces derniers, validés en juin 2009 par le Comité de suivi régional sont pilotés par des têtes de réseau, chacune gérant les données propres à son domaine d'activités. En fonction des priorités et des moyens mobilisés, ils sont en charge d'assurer progressivement les missions définies selon huit axes :

- développer un projet régional fédérateur ;
- animer le pôle thématique ;
- renforcer les capacités en matière de collecte et de gestion des données ;
- mettre en place, administrer et gérer la base de données ou le portail d'accès aux données du pôle thématique ;
- garantir la conformité des projets avec les spécificités du SINP ;
- rendre compte annuellement au comité régional de suivi du SINP et au CSRPN ;
- assurer, avec l'ensemble des acteurs, une mission d'expertise auprès de la DREAL ;
- contribuer, à terme, au projet d'Observatoire Régional de la Biodiversité.

infos

• 4 types d'actions

- Les actions **scientifiques** qui portent sur les protocoles d'inventaires, la validation des données ou le référentiel taxonomique.
- Les actions **«outils»** qui portent sur tous les aspects informatiques du SINP.
- Les actions **transversales** qui regroupent la formation et l'accompagnement des acteurs, les aspects juridiques, la communication.
- Les actions d'**animation** des réseaux de naturalistes dans les milieux terrestres et marins.

• L'adhésion au SINP permet de :

- **bénéficier** gratuitement de l'assistance mise en place par le CEMAGREF et l'ATEN pour les utilisateurs du SINP (animation, formations, plate-forme collaborative, guides, etc.),
- **rejoindre** une communauté qui partage des outils pour accompagner les producteurs de données dans leur collecte, traitements et diffusion de données (IDCNP, Carmen, comparatif d'outils naturalistes, etc...). Elle permet également de bénéficier de tarifs avantageux sur les référentiels IGN ;
- **donner son avis**, participer dans divers groupes de travail au développement des réseaux, des outils, des standards, etc...
- **se faire connaître** au travers des liens du portail NatureFrance,
- **valoriser son travail** par une publication au niveau national de ses études ou de ses cartes,
- **être informé** des actualités du SINP (abonnement flux RSS, newsletter ou autre média.....).

L'adhésion s'effectue auprès de la DREAL pour une structure infrarégionale ou auprès du contact SINP national pour une structure nationale ou interrégionale.

pôle thématique

Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, tête de réseau du pôle thématique régional « Flore et habitats naturels »

La base de données SILENE mise en ligne par le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMED) ouvre la possibilité d'accéder aux informations sur la flore du Languedoc-Roussillon. Actuellement, les données « flore » y sont déjà mises à disposition et la mise en ligne des données « habitats naturels » est en cours de développement.



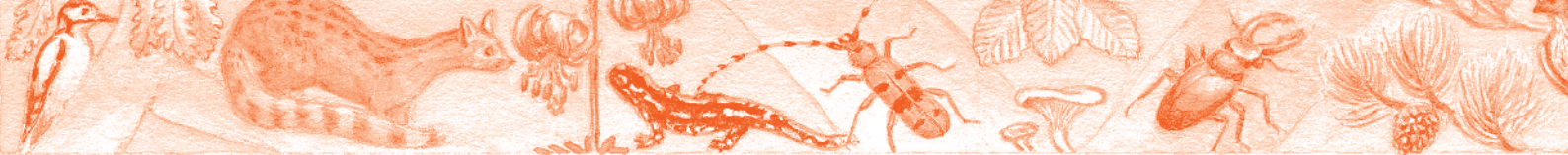
Le Languedoc-Roussillon abrite 2/3 des espèces végétales connues en France.

les alliances de phytosociologie... Toutes les données « flore » sont accessibles en ligne selon deux niveaux, un premier niveau qui concerne les données agrégées par commune, consultable librement par tous et un second niveau pour les données élémentaires géolocalisées, disponibles uniquement pour les utilisateurs identifiés ayant reçu une autorisation du CBNMED. Ces données proviennent de plusieurs sources et sont classées « données anciennes » ou « données actuelles » (ces dernières étant collectées postérieurement à 1990, année d'agrément du CBNMED en « Conservatoire Botanique National »). Les données anciennes ou données historiques proviennent du dépouillement systématique de la littérature botanique : flores et catalogues régionaux ou départementaux ; inventaires spécifiques ; tirés à part et carnets de terrain des naturalistes locaux. L'herbier de Montpellier, qui inclut des données remontant à 1596, est en cours de numérisation. Il constitue une source importante d'informations. Les données actuelles sont principalement issues des travaux et prospections menés par le conservatoire botanique et les correspondants de ses réseaux de naturalistes. Une petite partie provient des études commanditées par les services de l'Etat et les collectivités territoriales ou, à l'occasion, de travaux d'aménagement du territoire (études d'impact par exemple). Cette source de données aujourd'hui très minime devrait s'accroître progressivement avec les données issues de commandes publiques qui seront versées dans SILENE (Natura 2000, plans nationaux d'action, études environnementales à maîtrise d'ouvrage

Dès sa création le CBNMED s'est attaché à développer des relations privilégiées avec les botanistes et à constituer un réseau d'observateurs de terrain (individus, universités, associations, bureaux d'études...) afin de favoriser les échanges des données floristiques collectées avec ses partenaires extérieurs, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou individuels. L'outil SILENE (Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes) est né de cette volonté de diffuser et faciliter l'accès à l'information pour tous. Cette base de données animée par le CBNMED, qui pilote le pôle thématique « Flore et habitats naturels » du SINP en Languedoc-Roussillon, rassemble environ 650 000 données. SILENE,

SILENE a vocation à accueillir les données validées provenant de multiples sources

qui concerne les deux régions PACA et Languedoc-Roussillon, territoire d'agrément du CBNMED, permet l'accès à la connaissance des espèces de flore de la base du CBNMED en temps réel, complétée, à intervalles réguliers, des autres données « flore » disponibles, notamment celles du Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA). L'outil de mise à disposition des données sur les habitats naturels est en développement et sera basé sur le même principe que le module « flore ». Des formats standards doivent être développés pour récupérer les informations et les mettre à disposition sur le web sous forme de polygones. Les habitats naturels sont définis par Corine Biotope, une typologie arborescente basée sur la description de la végétation, qui précise les physionomies, les espèces types,



web

● Un site Internet entièrement dédié aux plantes invasives

Isabelle Mandon-Dalger, responsable du programme « plantes invasives » au CBNMED a développé un site Internet accessible à tous : « Espèces végétales exotiques envahissantes en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Ce site a pour vocation d'informer les non botanistes et les inciter à des détections précoces de plantes invasives avant qu'elles ne deviennent problématiques. Il fait partie intégrante de l'application de la stratégie régionale de lutte contre les espèces envahissantes. Cette stratégie vise à mettre

en place et coordonner un cadre stratégique de gestion. L'objectif est de réduire au minimum les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes pour l'environnement, l'économie et la société et de protéger les écosystèmes aquatiques et terrestres de la région Languedoc-Roussillon. En cours d'évolution, il rassemble actuellement une centaine d'espèces et regroupe :

- . des informations théoriques et pratiques sur les espèces envahissantes végétales en région méditerranéenne française continentale ;
- . un système de hiérarchisation des priorités régionales sur les espèces ;
- . des informations générales sur les espèces de substitution ;



Ph. © F. Andrieu

. des informations sur les méthodes de lutte ;
 . des outils ou expériences d'acteurs locaux.
 Les données sont validées par le CBNMED, qui a mis en œuvre un système de hiérarchisation des espèces reposant sur l'analyse du risque encouru par l'environnement lors d'introduction d'espèces exotiques. L'enjeu est de mettre en relation les experts en taxonomie et les personnes capables de gérer les problématiques liées aux plantes envahissantes.

- www.invmed.com

publique, etc.). Actuellement, une quarantaine de structures et de bureaux d'étude fournissent les données au CBNMED qui se charge de les mettre en ligne.

Les données sont géo-référencées avec précision

Les données sur la nature sont principalement des données élémentaires d'observation collectées sur le terrain et dans le cadre du SINP, auxquelles sont associées des métadonnées. Il s'agit d'informations relativement simples sur le dispositif de collecte : organisme qui collecte, lieu d'observation (positionnement par GPS depuis quelques années) et date, méthode employée et autres renseignements sur la donnée...

A terme, SILENE regroupera pour chaque donnée :

- . la source ;
- . le propriétaire de la donnée et son appartenance ou non à une structure ;
- . le lieu d'observation avec un niveau de précision renseigné sur le terrain ;
- . la date d'observation ;
- . des illustrations ;
- . le statut de la plante : envahissante,

patrimoniale, protégée ;

- . le taxon et tout ce qui est susceptible de le concerner dans des champs annexes (milieu dans lequel il pousse, nombre de pieds, nombre de pieds en fleur, déprédation, menaces, etc.).

Quand on accède au taxon, il est essentiel d'avoir une fiche descriptive de ce taxon selon

le référentiel du Muséum national d'histoire naturelle.

L'identification des producteurs de données et leur sensibilisation sur l'intérêt d'adhérer au SINP revient à Frédéric Andrieu qui travaille comme botaniste et chargé de mission inventaires et expertises flore à l'antenne montpelliéraine du CBNMED.

Une mission qu'il développe notamment en organisant des sorties de terrain avec observations et détermination in situ de la flore. Pour rendre les données pérennes, les producteurs doivent apprendre à collecter les données sur le terrain, mais c'est aussi à la tête de réseau, en charge de l'animation du SINP, de jouer un rôle de moteur et de rappeler en quoi la production de données contribue à la préservation de la nature.

SILENE est une base de données qui rassemble l'information et la met à disposition. Elle doit également permettre d'accéder à d'autres bases de données compatibles et interchangeables.

Cette interopérabilité nécessite de développer des formats standards de données compatibles. Actuellement, les formats SINP sont en cours de définition entre les échelles nationale et régionale pour une mise en adéquation.

Au niveau du Languedoc-Roussillon, le CBNMED bénéficie déjà du format standard d'échanges défini lors des programmes ZNIEFF. Les conventions établies dans ce programme seront élargies aux adhérents du SINP.

structure

● Le CBNMED est à la fois un producteur et un diffuseur de données

Tous les conservatoires botaniques nationaux, qui sont regroupés en fédération, sont impliqués dans le SINP. Pour James Molina, responsable de l'antenne Languedoc-Roussillon du CBNMED, être tête de réseau du SINP « Flore et habitats naturels » a apporté au Conserva-

toire une lisibilité et une reconnaissance officielle dans le cadre des missions qui lui étaient déjà allouées. Le CBNMED a toujours été un gros producteur de données et l'association avec des petits producteurs renforce sa mission, celle de service public non concurrentielle avec les bureaux d'études et non partisane. Le CBNMED travaille avec le monde associatif mais n'est pas une tribune associative.

Administrer un outil comme SILENE représente un travail considérable de sélection et de validation des données ce qui exige du professionnalisme et une fiabilité. Les informations dans SILENE sont « labellisées » CBNMED qui joue ainsi le rôle de porteur de connaissances sans restriction à l'accès des données.

- www.cbnmed.fr
 - <http://flore.silene.eu/index.php?cont=accueil>
 - www.tela-botanica.org

échos

L'observatoire photographique du paysage de l'Hérault

Frédéric Hébraud, graphiste et photographe, est en charge de la gestion de l'observatoire photographique des paysages dans le département de l'Hérault au Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

En 1992



Ph. © R. Depardon

En 1997



En 2001



Photos 1997 et 2001 : © F. Hébraud, CAUE de l'Hérault

Cette série illustre l'avancée en une décennie de la végétation dans le paysage.

Le ministère de l'environnement a engagé en octobre 1991, la création de l'observatoire photographique du paysage (OPP) avec pour objectif de « constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage ».

En mettant en évidence les évolutions du paysage et leurs indicateurs sociaux, les travaux réalisés dans ce cadre alimentent le SINP. Au lancement de l'OPP, l'Hérault fut l'un des cinq sites initialement sélectionnés en France

pour devenir le support d'un observatoire photographique. Le CAUE de l'Hérault en assure le fonctionnement depuis 1992.

Il a pour objectif de faire un point sur l'état des paysages ordinaires en ciblant les enjeux spécifiques, notamment environnementaux tels que les impacts sur la biodiversité, les impacts visuels ou encore sur la qualité des paysages. Comme le souligne Frédéric Hébraud : « ce n'est pas un outil de gestion. L'observatoire crée une mémoire des territoires. Il montre que certains lieux ne bougent pas ou très peu, d'autres évoluent très vite, certains restent figés et subitement, c'est la grande révolution ». Ces séries photographiques témoignent des transformations liées à l'agriculture, au développement urbain et périurbain, à la reconquête paysagère, aux aménagements touristiques, aux infrastructures routières...

En 1992, une première série de 54 photographies en noir et blanc sur un itinéraire reliant les Causses au littoral, a été confiée au photographe Raymond Depardon.

Depuis 1993, le CAUE de l'Hérault assure annuellement la reconduction et le financement des prises de vue à partir du carnet de route de Raymond Depardon. Les prises de vue sont effectuées par F. Hébraud depuis le même emplacement, selon le même cadrage et à un rythme annuel.

Le CAUE est membre du Comité de pilotage en charge de la mise en place et du suivi d'autres observatoires (Gard, Aude, Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault. En 2010,

F. Hébraud a mis en place un observatoire photographique du paysage avec les élèves du baccalauréat professionnel « Photo » du lycée Champollion à Lattes. L'itinéraire retenu couvre les entités paysagères sur dix kilomètres du lycée jusqu'au port de Carnon, à raison de trois prises de vues sur l'année. Une initiative similaire a été conduite au lycée professionnel Léonard de Vinci à La Paillade avec des séries de photographies à l'intérieur des locaux scolaires et à l'extérieur dans le nouveau quartier de Pierresvives en pleine évolution. Ces travaux s'accompagnent d'expositions circulant dans les collèges et les lycées. Elles ont pour vocation de sensibiliser et susciter le débat sur le développement urbain et périurbain.

La valorisation de l'observatoire

Aujourd'hui, le CAUE, qui intervient au titre de conseil auprès des collectivités locales, s'inscrit également dans une dynamique de travail à long terme par l'exploitation et la valorisation des informations contenues dans les documents photographiques de l'observatoire. Un site Internet visant à mettre en valeur l'observatoire est en cours de développement et l'exposition itinérante des photographies prises depuis la création de l'observatoire est en cours de réactualisation. L'édition d'un livre est également prévue. Il retracera vingt ans de séries photographiques en confrontant des professionnels d'horizons multiples.

- www.caue34.fr
- www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/DGALN_methodeOPP.pdf

info

• Animation « Paysage »

. L'animation nationale du volet « Paysage » du SINP, qui est assurée par le Ministère en charge de l'écologie et le CNRS-LADYSS*, vise le réseau des correspondants « Paysage » mis en place par chaque DREAL.

Les questions traitées concernent : l'inventaire des dispositifs de connaissance du paysage, les atlas du paysage, l'observatoire photographique du paysage, les unités paysagères, les questions relatives à la perception des paysages, la convention européenne des paysages.

. Au niveau régional, l'animation du pôle thématique « paysage » est réalisée par la DREAL Languedoc-Roussillon.

* LADYSS : Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces



Le COGard a adhéré au SINP en 2007

Une des missions majeures du Centre Ornithologique du Gard (COGard) est la centralisation des observations ornithologiques gardoises.

Le COGard a commencé à compiler ses premières informations dès les années 80 puis pour son atlas des oiseaux nicheurs (1985-1993), mais c'est surtout à partir de 1995, que le recueil des données a pris son essor avec l'informatisation. En 1999, l'association a installé la base de données informatisée sous MS-Access® (programmé par Gilles Bechard en Midi-Pyrénées). Elle permet de saisir toutes les observations ornithologiques classiques incluant l'espèce, l'âge, le sexe, l'indice de nidification, la nature et la précision de l'observation, etc. Depuis début 2010, 100 % des 17 050 lieux-dits gardois y sont géo-référencés et leur altitude est renseignée. Des recherches selon plusieurs critères (espèce, commune, observateur,

220 000 données sur les oiseaux sont saisies à ce jour

dates...) sont possibles, ainsi que des analyses simples (nombre d'observations par commune, par espèce, par an, par mois...). Aujourd'hui, plus de 220 000 données sont saisies, la plus ancienne remontant à 1835, avec 10 000 à 15 000, voire 20 000 données supplémentaires annuellement. Les données sont produites par les adhérents de l'association, des naturalistes et ornithologues de passage dans le Gard et les salariés, dans le cadre de commandes publiques (PNA, Natura 2000...) ou de travaux d'expertise pour des bureaux d'études lors d'inventaires de terrain. Le COGard était en 2010 la seule association à avoir adhéré au SINP sur les cinq que rassemble Meridionalis (Union d'Associations naturalistes du Languedoc-Roussillon). Cet outil a été créé à



Outarde canepetière.

Ph. © J.-P. Trouillas, COGard

une époque où le besoin de disposer de fonds de cartes était important comme le souligne Daniel Bizet, directeur du COGard, « Nous avons contacté l'IGN en 2009 et la première retombée positive de notre adhésion au SINP a été la mise à disposition de tarifs (très) préférentiels pour l'acquisition de leurs cartes ». La base de données oiseaux du COGard est compatible avec l'Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (AONFM) en cours. A l'échelle régionale, le COGard est impliqué depuis 2010 dans le projet de base de données en ligne « Faune-LR » porté par l'Union Meridionalis, tête de réseau du pôle thématique oiseaux. Cette base s'ouvrira au public début 2012, permettant la saisie précise des données ornithologiques sur fonds de photographies aériennes, l'ajout de photos, vidéos ou sons, etc.

SINP mer

Avancées du SINP Mer en région Languedoc-Roussillon



Ph. © A. Pilot, AAMP

L'animation du SINP Mer a été confiée à l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) pour l'intégralité des régions françaises ayant une façade maritime.

Cette organisation est en cohérence d'une part avec la plupart des grands dispositifs d'acquisition de connaissances, en général transrégionaux sur le milieu marin, d'autre part avec la cohérence biogéographique et de gouvernance du milieu marin dont l'unité de base fonctionnelle est plutôt la façade, ou sous-région marine. Pour autant, bon nombre de producteurs et de dispositifs de collecte sont implantés et développés localement. Pionnière pour le SINP, le Languedoc-Roussillon est la première région à faire l'objet d'une animation conjointe avec l'AAMP lors des comités régionaux SINP. 50 dispositifs régionaux de collecte de données sont d'ores et déjà validés et 23 bases de données sont enregistrées dans le catalogue national, ce qui permet de commencer le travail d'animation et de mise en cohérence des dispositifs et des

protocoles. La grande majorité des dispositifs marins de la région (61%) sont d'emprise locale, ce qui est lié à l'importance des dispositifs centrés sur les unités de gestion (réserves naturelles de Cerbère Banyuls, sites Natura2000, parc naturel marin de la Côte Vermeille). Les dispositifs se répartissent ainsi :

- en fonction du grand groupe auquel ils sont rattachés : reptiles 2%, mammifères 4%, oiseaux 8%, macro-benthos 26%, poissons 36%, flore 26%, plancton 8%, avec recouvrement de certaines catégories entre elles ;
- en fonction du type de milieu marin concerné : pelagos 6%, benthos 30%, autres 64%, espaces profonds 6%, côtiers 56% et hauturiers 10%, le reste n'étant pas spécifique ou renseigné.

34 % des dispositifs concernent l'étude de la qualité des habitats. Certaines thématiques traitées sur l'ensemble de la façade méditerranéenne permettent d'envisager la conception d'atlas partiels (mammifères, oiseaux, reptiles...)

Contact :
Romain David, chargé de mission Volet mer du SINP pour la Méditerranée (romain.david@univmed.fr)

brèves

web

● Mise en ligne de la note sur les étages de végétation dans les ZNIEFF du Languedoc-Roussillon



Ph. © H. Petit

Note de septembre 2011 mise en place par J. Mathez et J. Molina, membres du CSRPN.

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/zones-naturelles-d-interet-a1682.html

● Diffusion de la carte litho-tectonique du Languedoc-Roussillon

Élaborée par le BRGM à la demande de la Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG), la DREAL a mis en ligne sur le site CARMEN cette carte qui contient de nombreuses informations relatives à la géologie régionale, notamment issues de la carte géologique vectorisée de la France au 1/250 000^{ème}.

http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/19/dreal_lr_general.map

divers

● Organisation du 3^{ème} comité de suivi régional (CSR) du SINP au 1^{er} semestre 2012

Le 3^{ème} CSR se réunira au premier trimestre 2012. Le CSR, co-présidé par le Préfet de région et le Président de région, a pour mission de s'assurer de la mise en œuvre optimale des dispositions adoptées

par le comité national du SINP (définition de l'organisation régionale, mise en place d'un outil collaboratif entre les acteurs, etc.)

● Lancement d'une mission d'appui au référencement de l'IDCNP

La DREAL a fait appel au bureau d'études Ecoméd en octobre 2011 pour appuyer les acteurs du SINP à renseigner l'IDCNP, catalogue national des dispositifs de collecte, des bases de données et des acteurs du SINP. Ce catalogage est indispensable afin de pouvoir dresser un état des lieux initial des données naturalistes en région. Deux réunions de présentation de la mission ont déjà eu lieu le 8/11 (30-34) et le 6/12 (11-66). Une troisième réunion se tiendra début 2012 en Lozère. Ecoméd se déplacera dans les structures le souhaitant en 2012 afin d'apporter un appui technique.

● Diffusion d'une plaquette sur l'inventaire actualisé des ZNIEFF

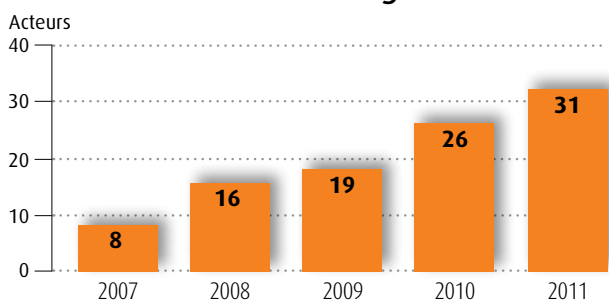


Mené de 2004 à 2011, l'inventaire actualisé des ZNIEFF a conduit à la désignation de 855 ZNIEFF de type I et 142 ZNIEFF de type II en remplacement du premier inventaire de 1994. La diffusion d'une plaquette éditée à 3000 exemplaires est le dernier volet de la communication autour du programme ZNIEFF

qui a donné lieu en 2011 à la réalisation d'un porter à connaissance, d'un séminaire, et à la mise en ligne sur le serveur cartographique CARMEN de la DREAL des périmètres et des fiches descriptives des ZNIEFF.

le SINP en chiffres

● Nombre d'adhérents en Languedoc-Roussillon



Liste des adhérents : CG 34, CG 66, SM de gestion du Salagou, SM pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise, SM grand site Salagou et Moureze, SM des étangs littoraux, PNC, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées Catalanes, PNR du Haut-Languedoc, RNN de Jujols, CBNMED, COGard, CEN LR, CDSL, Ecologistes de l'Euzière, Fédération Aude Claire, Fédération des réserves naturelles catalanes, Gard Nature, LPO 11, LPO 34, Meridionalis, Opie, Tela Botanica, Biotope, CEB, FDC 11, FDC 30, FDC 48, FRC LR, Institut méditerranéen du patrimoine cynégétique et faunistique

● Le référencement dans l'IDCNP*

	Niveau régional	Niveau interrégional ou national	Total
Dispositifs de collecte	186	92	278
Bases de données	13	33	46

* IDCNP : Inventaire des dispositifs de collecte des données nature et paysage, des acteurs et des bases associées. Données concernant le Languedoc-Roussillon, hors volet mer.

prochaine lettre



La base de données Malpolon du pôle thématique reptiles-amphibiens

Contacts DREAL : Valentin Le Tellier (04 64 46 66 53) et Didier Soustelle (04 66 46 66 49).
Contacts pôles thématiques SINP : Flore et habitats naturels : James Molina et Frédéric Andrieu (CBNMD) : 04 99 23 22 11. Herbiers de collection : Elise Mouysset (Tela Botanica) : 04 67 52 41 22.

Géologie : Elisabeth Le Goff (BRGM) : 04 67 15 79 74. Amphibiens-reptiles : Marc Cheylan (CNRS-EPHE) - marc.cheylan@cefe.cnrs.fr. Oiseaux : Stefan Agnezy (Meridionalis) : 04 67 58 76 47 / Olivier Scher (CEN LR - Larolimicoles) : 04 67 29 90 65 ou 04 67 15 69 73. Mammifères-poissons : en projet. Tableau de bord du patrimoine naturel et cynégétique : Laurent Courbois (FRC) : 04 67 73 27 70. Lépidoptères, rhopalocères et odonates : Mathieu Bonnemaison (Ecologistes de l'Euzière) : 04 67 59 97 32 / Alexis Rondeau (CEN LR) : 04 67 29 90 64 / Stéphane Jaulin (Opie) : 06 11 59 64 82. Autres insectes et arachnides : Stéphane Jaulin (Opie) : 06 11 59 64 82 / Thierry Noblecourt (ONF) : 04 68 20 85 75. Mer façade méd. : Romain David (CNRS - Station Marine d'Endoume) : 04 91 04 16 13.

Adresses de sites internet :

www.naturefrance.fr/portails/portails-regionaux/languedoc-roussillon
www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Éditeur : DREAL Languedoc-Roussillon. Directeur de la publication : Didier Kruger.
Coordinateur DREAL : Valentin Le Tellier. Comité de rédaction : représentants de la DREAL.
Création et réalisation : Delphine Bonnet. Textes : Hélène Petit/Chargés de mission DREAL.
Impression : Pure Impression. Tirage : 2 000 exemplaires. Diffusion : Routage 2000.